

LA SITUATION

EN EUROPE

Du *Marché Français* du 3 décembre : "La température reste douce et la pluie, une petite pluie fine mais presque ininterrompue, continue à tomber.

Sur nos marchés de l'intérieur tenus hier, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée ; la culture fait des offres un peu plus nombreuses, il est vrai, mais tout en maintenant fermement ses prix, ce qui rend les affaires difficiles.

À la Bourse de Commerce de Paris, les farines douze marques ont haussé aujourd'hui de 25 à 40 centimes par sac et le blé de 5 à 25 centimes, mais les affaires sont demeurées plutôt calmes.

Hier, à New-York, les cours du blé ont fléchi de 8 centimes en moyenne par 100 kilos, par suite de plus fortes recettes dans les ports.

Aujourd'hui à Londres les blés sont calmes, les offres plus nombreuses.

À Berlin le blé est lourd, en baisse de 9 à 12 centimes ; le seigle calme perd 3 cent.

La tendance est faible à Vienne, le blé et le seigle y reculent de 11 centimes.

Budapest accuse également de la faiblesse avec recul de 7 centimes sur le blé et de 9 centimes sur le seigle."

LE PRIX DES DENRÉES

Montréal, 15 déc. 1896.

FARINES.—En outre de la demande pour l'exportation, il y a encore une bonne demande de la part des provinces maritimes, en farines de Manitoba, à des prix fermes ; la compagnie du Lac des Bois rapporte une autre vente de 1,000 sacs pour Belfast, cette fois par St-Jean, N.-B.

Le marché local est tranquille.

Le marché d'Ontario est un peu plus ferme, mais sans affaires ; les meuniers demandent \$4.00 pour les Straight Rollers, livraison à Toronto.

On cote ici en lots de chars : Patente d'hiver, le quart, \$4.75 à \$5.00 ; Patente du printemps, le quart, \$5.25 à \$5.30. Straight Rollers, le quart, \$4.40 à \$4.50. Fortes de Manitoba, premières marques, 0.00 à \$5.00. Algoma et secondes marques, le quart, \$4.25 à \$4.50.

GRAINS.—Malgré la faiblesse des marchés d'Europe, le blé à Chicago a haussé de 2c, hier, sur la diminution de plus de 2,000,000 de minots dans le "visible supply", et de 1,500,000 minots dans le total du blé en vue. Les cours de clôtures ont été : blé sur décembre, 78½c ; sur janvier, 78½c ; sur mai, 82½c ; sur juillet, 75½c.

Le blé d'Inde a été aussi un peu plus ferme, ainsi que l'avoine, en sympathie avec le blé.

Dans le Haut-Canada, le blé est tranquille avec un ton plus ferme, le blanc est tenu à 82c, et le blanc à 84c, aux stations. Le No. 1 dur de Manitoba s'est vendu à 95c avec privilège de mouture en transit et est coté de 93 à 94c, frets de Toronto. Le sarrasin est ferme et nominal à 28½ et 29c. L'orge est en meilleure demande et à des prix plus fermes : No. 1, 34c ; No. 2, 30c ; orge à moulée, 22c. L'avoine est tranquille et sans changement : blanche 18c, mélangée 17c dans l'ouest. Les pois sont calmes à 40c, nord et ouest. Le seigle est soutenu ; ventes

34 à 35c dans l'ouest. Mais terne ; jaune nouveau, offert à 25c, et vieux à 27c, à la campagne.

À Montréal, les grains sont fort tranquilles. On compte que les livraisons vont être plus actives, dans nos campagnes, ces jours-ci, quoique les prix ne soient guère encourageants pour les cultivateurs. Les pois sont offerts en entropêt à 48½ ou 49c, on en offre 48c ; l'avoine blanche No 2 se vendrait 25c, on en demande 25½c. Le sarrasin est offert à 35c, et demandé à 34c. L'orge à moulée peut-être cotée de 30 à 32c.

PRODUITS DE LA FERME.—Les nombreux arrivages de beurres de l'ouest en rouleaux, qui se vendent de 13 à 14c au quart ou au panier, nuisent à l'écoulement des beurres de beurrerie et tendent à faire baisser encore davantage les prix de ces derniers temps. On n'offre plus que 17c ici, pour les beurres de novembre et décembre ; les beurres de septembre et octobre seraient achetés pour l'exportation à 18 ou 18½c, mais ce serait une perte de 2 à 2½c. pour les détenteurs actuels. Les beurres de ferme en tinette n'ont pas de marché.

Les œufs sont soutenus par suite de la reprise du temps froid.

Le fromage se détaille aux épiciers à 10c, en grosses meules. Le marché de gros est calme et nominal.

AUX ÉTATS-UNIS

D'après *Dun's Review*, on ne s'attend pas à une sensible amélioration avant le nouvel an. L'industrie va assez bien, mais la demande n'augmente pas en égale proportion et les stocks s'accroissent. Le marché aux blés est tombé par suite d'avis moins défavorables de l'étranger et de forts arrivages des fermes de l'ouest. Une autre cause de ralentissement dans les affaires, c'est l'incertitude sur l'action future du Congrès. L'industrie du fer est pour cette raison... état de démoralisation.

PERSONNEL

M. Philippe Michaud, fils de M. J. B. Michaud de Lévis, vient d'entrer à l'emploi de la maison John Fisher, Son & Co à Québec.

—M. N. Tanguay, de Weedon, est venu à Québec mercredi.

—M. F. X. Lamarre, marchand à St-Valier Station, a été élu président de la Corporation des pilotes. Nos meilleures félicitations.

REGOLTE de 1896

- Amandes de Tarragone en sacs.
- Amandes sans Coquille en boîtes.
- Noix de Grenoble en ballots.
- Noix sans Coquille en boîtes.
- Avelines de Sicile en sacs.
- Noix Pecan en sacs.

WHITEHEAD & TURNER
Épiciers en gros
Rue Dalhousie, QUEBEC.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

SOUSSION POUR L'ENLÈVEMENT D'UN ROCHER À LA RIVIÈRE-DU-LOUP

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endroit les mots "SOUSSION pour l'enlèvement d'un rocher" seront reçues jusqu'à JEUDI, le 31 décembre 1896, pour l'enlèvement de tout ou partie d'un rocher à pie près de la station de la Rivière-du-Loup.

Les spécifications et formules de soumission peuvent être vues au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N.-B., et aux bureaux des chefs de station à la Rivière-du-Loup et Lévis.

On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

D. POTTINGER,

Gérant-général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

SOUSSION POUR BOIS DE CONSTRUCTION, ETC

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endroit les mots "SOUSSION pour bois de construction, etc." seront reçues jusqu'à MERCREDI, le 6 janvier 1897, pour la fourniture de tout ou partie du bois de construction mentionné dans la spécification que l'on peut voir à toutes les stations d'enregistrement.

On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

D. POTTINGER,

Gérant-général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B.

Chemin de fer Intercolonial

SOUSSIONS POUR VENTE DE JOURNAUX, ETC., A LA GARE DE LÉVIS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées à l'endroit "SOUSSION POUR VENTE DES JOURNAUX, etc." seront reçues jusqu'au samedi 19 décembre 1896, pour privilège de vendre des livres, des journaux, etc., à la gare de Lévis, au terme d'un mémorandum visible au bureau du chef de gare, à Lévis.

D. POTTINGER,

Gérant-général

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B., 7 décembre 1896.

Chemin de fer Intercolonial

Congé de Noel et du Jour de l'An.

Des billets d'excursion locaux avec retour seront émis par l'un des agents de ce chemin de fer dans le 21 DÉCEMBRE 1896 jusqu'au 1er JANVIER 1897 inclusivement, à peu près au prix d'un billet simple de première classe, voyage de retour commençant pas plus tard que le 7 janvier 1897.

Des billets d'excursion directe avec retour seront émis aux dates ci-dessus au prix d'un billet simple de première classe, voyage de retour commençant par plus tard que le 7 janvier 1897.

Les billets ne sont pas valables pour aller après le 1er janvier 1897, et ne valent que pour un voyage continu seulement, dans les deux directions.

D. POTTINGER,

Gérant-général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B. 7 décembre 1896.